

GEORGES LEFEBVRE (1874-1959)

POUR LE CENTIEME ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE.

Il serait banal de répéter ici que la vision de l'histoire se modifie à chaque génération d'historiens. Que c'est sous le poids des expériences vécues et de l'histoire réelle que s'écrit l'histoire. Celle de la Révolution française ne saurait échapper à cette loi. Que le principe moteur d'une œuvre singulière doit être recherché dans son auteur comme individu concret et dans l'histoire effective, l'œuvre de Georges Lefebvre l'illustre. L'histoire réelle que Georges Lefebvre a vécu se réfléchit en effet dans son œuvre selon les liens complexes de l'individu à l'histoire. Georges Lefebvre a su marcher avec son siècle. De là, malgré certaines zones d'ombre, la jeunesse, la force de son œuvre.

Entraînées par le mouvement général de l'histoire, les études historiques, et plus particulièrement les études révolutionnaires, ont dessiné depuis un siècle la courbe que l'on pouvait attendre.

La Révolution française a été longtemps représentée comme un fait d'ordre idéologique et politique, elle a constitué le couronnement du siècle des Lumières. C'est bien ainsi qu'elle apparaît dans l'œuvre d'Aulard qui appartenait à cette génération qui, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, avait lutté pour fonder une démocratie parlementaire et laïque. Comme l'histoire d'Aulard, celle de Mathiez a conservé la dominante politique, quelle que soit l'élargissement de la perspective de la thèse de 1904 sur la théophilanthropie qui s'inscrit dans l'actualité du grand conflit de l'époque entre l'Eglise et l'Etat, à **La vie chère** de 1927, recueil dont les articles furent inspirés par le **spectacle de la vie chère** et de ses répercussions sociales pendant la première guerre mondiale. L'histoire sociale rejoignait ici l'histoire politique, mais c'est cette dernière dont les préoccupations l'emportaient et qui imprimait sa marque ⁽¹⁾.

La montée des problèmes économiques et sociaux, et l'essor du mouvement ouvrier, bientôt l'unification socialiste imposaient cependant d'autres intérêts. C'est à Jaurès que l'on doit essentiellement le renversement de la perspective historique, sans doute parce que, militant du mouvement ouvrier, il portait tout naturellement attention aux problèmes économiques et sociaux. **L'histoire socialiste de la Révolution fran-**

(1). Voir E. LABROUSSE, **Georges Le'ebvre dans l'évolution de l'historiographie française**, *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, p. 459.

çaise, publiée dans les premières années de ce siècle, a incité les historiens à considérer la Révolution comme un fait d'ordre social, et donc aussi d'origine économique. Et si, depuis le début de ce siècle, l'attention des historiens s'est de plus en plus portée vers l'étude des mouvements sociaux et des masses populaires, — histoire vue d'en bas, — ne serait-ce pas parce que le monde est entré dans l'ère des mouvements de masses et des révolutions populaires ?

Réfléchissant sur ces faits, Georges Lefebvre en était venu à une vision dialectique de l'historiographie. Il y a, selon lui, évolution parallèle et action réciproque de l'histoire et de la conception de l'histoire. Pour que se transforme la conception traditionnelle d'une histoire étroitement politique, « la surface des choses », il a fallu un certain nombre de faits qui résultent du mouvement, même de l'histoire. Au premier rang Georges Lefebvre plaçant l'évolution sociale et celle de l'économie, la poussée croissante de la bourgeoisie, puis celle du prolétariat. « C'est seulement dans la seconde moitié du XIX^e siècle, écrit-il, que le spectacle des transformations capitalistes a été une des raisons principales de la création de l'histoire économique ». Et, si l'histoire sociale est enfin apparue comme l'un des éléments essentiels de l'explication historique, n'est-ce pas en particulier « à la suite de l'organisation en classe du prolétariat » ? (2)

Georges Lefebvre insistait sur le point de vue que l'historien tient de son temps et de sa classe : ce point de vue peut aussi bien lui faire apparaître dans le passé des aspects jusque-là demeurés dans l'ombre, que lui masquer la réalité des choses (3).

Tocqueville était souvent cité en exemple par Georges Lefebvre, pour avoir renouvelé les conceptions sur les origines de la Révolution (4). Cet aristocrate, considérant comme l'un des traits essentiels de l'ancienne France la lutte séculaire de la monarchie et de la noblesse, souligna que la convocation des États généraux fut imposée à Louis XVI par l'aristocratie : de sorte que la Révolution commença, non pas en 1789 sur l'initiative du Tiers, mais en 1759 par une première phase qu'Albert Mathiez

(2) C'est là l'une des idées maîtresses du cours de Georges Lefebvre, **Notions d'historiographie moderne**, professé à la Sorbonne en 1945-1946 et publié sous le titre **La naissance de l'historiographie moderne** (Paris, 1971). Georges Lefebvre s'élève contre l'assertion de Fénélon, selon laquelle « l'histoire n'est d'aucun temps, ni d'aucun pays ».

Voir aussi « **Réflexions sur l'histoire** », dans **La Pensée**, mai-juin 1955, p. 27.

(3) Georges Lefebvre a souligné à plusieurs reprises que l'historien écrit pour les classes dominantes. En conséquence, « historiographie doit nécessairement porter le reflet du mouvement général de l'histoire, car les classes dominantes changent, leur mentalité aussi » (**La synthèse en histoire**, dans **Bulletin de la Société d'histoire moderne**, octobre-novembre 1951, p. 7).

(4) Sur Tocqueville, dont l'influence sur Georges Lefebvre fut déterminante, voir l'introduction que ce dernier écrivit à **L'Ancien Régime et la Révolution**, t. II des **Œuvres complètes** (Paris, 1952) - Voir aussi l'article **A propos de Tocqueville**, dans **A.H.R.F.**, 1955, p. 313.

dénomma « la révolte nobiliaire » et Georges Lefebvre, d'une expression ambiguë qui peut prêter à confusion, « la révolution aristocratique ».

Le point de vue que l'historien tient de sa classe, n'est-ce pas aussi celui des historiens révisionnistes qui d'Alfred Cobban et de son « mythe de la Révolution française » ⁽⁵⁾, à François Furet et Denis Richet et à leurs théories d'une « révolution des élites » et du « dérapage » ⁽⁶⁾, s'efforcent, mais en vain, de battre en brèche l'interprétation classique de la Révolution française ? Il s'agit, pour ces auteurs, de rejeter toute interprétation sociale des révolutions et finalement de l'histoire. Réaction de défense : en niant la réalité des classes et de la lutte des classes, on entend exorciser le démon des révolutions. On peut se demander, écrit Georges Lefebvre à propos de la thèse avancée par Alfred Cobban en 1954, pourquoi l'interprétation mythique des révolutions, ou plutôt de certaines d'entre elles, paraît ainsi prendre faveur. Il ne semble pas douteux qu'elle reflète l'évolution idéologique de la classe dominante sous l'influence de la poussée démocratique et surtout de la Révolution russe ; se sentant menacée, elle répudie la rébellion des ancêtres qui lui assurent la prééminence, parce qu'elle y discerne un dangereux précédent » ⁽⁷⁾.

C'est dans cette ligne de réflexion sur l'histoire que s'inscrit l'œuvre de Georges Lefebvre. Sa dette, il l'a dite.

C'est à Jaurès que, de son propre aveu, il doit le plus. « Je n'ai vu et entendu Jaurès que deux fois, perdu dans la foule ... Mais, si l'on prend soin de me chercher un maître, je n'en reconnais d'autre que lui » ⁽⁸⁾ **L'histoire socialiste de la Révolution française**, dont le premier volume date de 1901, décida de l'orientation de ses recherches. Sans doute, il y avait déjà été incité par la thèse de Philippe Sagnac sur **La législation civile de la Révolution** (1898), et par les travaux de l'historien ukrainien Loutchisky sur **La petite propriété en France avant la Révolution et la vente de biens nationaux** (1897). Mais les quatre volumes de **L'Histoire socialiste** le marquèrent définitivement. Lorsqu'en 1903, à l'instigation de Jaurès, furent créés la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution et ses Comités départementaux, Georges Lefebvre devint l'un des membres les plus actifs du Comité du département du Nord ⁽⁹⁾.

(5) A. COBBAN, **The Myth of the French Revolution**, Londres, 1955 ; du même auteur et du même point de vue, **The Social Interpretation of the French Revolution**, Cambridge, 1964.

(6) F. FURET et D. RICHEL, **La Révolution**, t. I, **Des Etats généraux au 9 thermidor** (Paris, 1965), t. II, **Du 9 thermidor au 18 brumaire** (Paris, 1966) ; nouvelle édition en un volume, **La Révolution française**, (Paris, 1972). Du même point de vue, D. RICHEL, **La France moderne : l'esprit des institutions** (Paris, 1973).

(7) **Le mythe de la Révolution française** dans **A.H.R.F.**, 1956, p. 337.

(8) **Pro domo**, dans **A.H.R.F.**, 1947, p. 188.

(9) Voir l'Introduction aux **Paysans du Nord**, p. V.

Par-delà Jaurès cependant, mais dans la même ligne, Georges Lefebvre s'est reconnu une double filiation intellectuelle : « elle remonte, a-t-il écrit, au lycée et sans doute aussi à ma Flandre wallonne où Jules Guesde fondait le Parti ouvrier français sur la base du marxisme » ⁽¹⁰⁾.

« Ma Flandre wallonne » : celle des travailleurs, des tisserands des caves de Lille. Dans la formation morale de Georges Lefebvre, ses origines sociales importent. Il sortait du peuple et sut, jusqu'à la mort, lui demeurer fidèle. Il évoquait parfois (car il se livrait peu et n'aimait guère parler de lui) son grand-père cardeur, son père petit employé de commune, sa mère aux prises avec les exigences du pain quotidien. Peuple lui-même (**ceux qui ont fréquenté la petite maison de Boulogne-Billancourt ne peuvent oublier le cadre de son existence quotidienne**), Georges Lefebvre en épousa la cause. Jusqu'à sa mort, il demeura fidèle à l'enseignement de Guesde et à l'unité socialiste. Jusque dans ses années quatre-vingt, il marqua sa fidélité et sa dette en participant à la manifestation commémorative du Mur des Fédérés : on a pu dire que le souvenir de la Commune de 1871 et de ses morts planait sur lui. Georges Lefebvre fréquenta beaucoup les œuvres de Marx, relisant encore **Le Capital** dans ses dernières années, à l'occasion d'une nouvelle édition. Sans en adopter tous les points de vue philosophiques, il soulignait la fécondité du marxisme comme méthode de recherche. Il ne se contentait pas d'y voir une interprétation économique de l'histoire ; il insistait de plus en plus sur l'aspect dialectique de l'évolution des sociétés et recherchait dans l'analyse des contradictions du mouvement historique l'un des éléments essentiels de l'explication ⁽¹¹⁾.

Cette ouverture d'esprit aux réalités économiques et sociales que lui imposèrent sans doute ses origines populaires et que fortifièrent ses options socialistes, Georges Lefebvre a écrit qu'il la devait aussi à l'enseignement reçu au lycée. Au sortir de l'école laïque, il fut assigné, comme boursier municipal, à l'Enseignement spécial créé par Victor Duruy sur la fin du Second Empire. A la place des langues mortes classiques, dont Georges Lefebvre n'aborda l'étude qu'à la Faculté, on y enseignait non seulement deux langues vivantes, beaucoup de mathématiques et de sciences de la nature, mais encore de l'économie politique et du droit qui disparurent ensuite, avec l'Enseignement spécial, des programmes du Second degré. Cette formation a contribué plus tard à donner à Georges Lefebvre, dans la société universitaire, figure sinon d'autodidacte, du moins d'indépendant.

(10) « Pro domo », **article cité**, p. 189.

On trouvera des indications biographiques sur Georges Lefebvre, et fournies par lui-même, dans les **A.H.R.F.**, 1946, p. 185 et 1947, p. 188 (« Pro Domo »). Voir aussi la brève notice biographique publiée en tête des *Etudes sur la Révolution française* (Paris, 1954, in 8°, 328 p.). On trouvera dans cet ouvrage qui reprend, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, ses articles les plus importants, une liste des « Principales publications de Georges Lefebvre » (p. VII).

(11) Voir ce qu'écrit Georges Lefebvre dans **La naissance de l'historiographie moderne**, **op. cit.**, p. 308.

Ses premiers maîtres cependant, Geoges Lefebvre l'a dit et répété, ce furent ceux de l'école laïque que, réalisant les décrets de la Convention nationale, Jules Ferry venait de fonder. Ce qu'il leur doit, il l'a dit en paroles simples et émouvantes. « Chère école laïque ! Je ne puis me rappeler tes maîtres, à qui je dois tant comme homme et comme citoyen, sans un sentiment profondément ému de reconnaissance et de respect. Ils nous enseignaient la République avec simplicité, comme l'objet naturel de l'adhésion de tout homme digne de ce nom. Ils nous enseignaient l'esprit civique, cette vertu que Robespierre, après Montesquieu et Rousseau, lui avaient assignée comme rempart ... » ⁽¹²⁾. La République, c'est la cité idéale où règnent la Justice et la Raison. Fidèle à ces principes, Georges Lefebvre donna son adhésion au socialisme, qu'il ne concevait que dans l'unité et qu'il considérait comme une grandiose tentative pour organiser enfin la société sur des fondements de la Raison et de la Justice.

On ne saurait enfin comprendre Georges Lefebvre, l'enseignant et le chercheur, si l'on fait abstraction de la carrière universitaire qui fut la sienne. Agrégé à vingt-quatre ans, après avoir fait toutes ses études comme boursier, il gravit lentement les échelons de la carrière, enseignant pendant plus de vingt-cinq ans dans des collèges puis des lycées, d'abord comme répétiteur, puis comme professeur ⁽¹³⁾. Pour juger du caractère singulier de cette carrière, il n'est que de la comparer à celle d'Albert Mathiez, né lui aussi en 1874, dans une famille qui, sans être fortunée, n'attendait pas l'aide de leur fils, Mathiez, normalien, pensionnaire de la Fondation Thiery, docteur à trente ans, accédant bientôt après à l'Enseignement supérieur. Georges Lefebvre enseigna longtemps en province, sans aucun rapport avec les milieux parisiens, même lors de son passage au lycée Montaigne et à Henry IV, de 1920 à 1924, tous ses loisirs étant alors consacrés à l'achèvement de sa thèse qu'il termina

(12) « Le 24 février 1848 », Allocution prononcée le 24 février 1946, **1848 et les Révolutions du XIX^e siècle**, 1946, n° 172, p. 7.

(13) D'abord répétiteur au lycée de Tourcoing, Georges Lefebvre fut nommé professeur au collège de Boulogne-sur-Mer. Agrégé d'histoire et de géographie, il débuta au lycée de Cherbourg, puis revint dans son Nord natal, successivement aux lycées de Tourcoing, de Saint-Omer, de Lille. La guerre et l'invasion l'obligèrent à se replier sur Orléans. La paix revenue, il aborda enfin les grands lycées parisiens, Pasteur, Montaigne, puis Henri IV.

à cinquante ans. ⁽¹⁴⁾ « Toute belle œuvre, écrit le poète, est écrite à la main et résulte d'une longue attente. Tout beau parcours d'une vie se fait à pied sur le rythme de Goethe allant de Weimar à Rome. Mais la hôte tourne les têtes chaudes ... » ⁽¹⁵⁾.

Dans la voie ouverte par Jaurès, Georges Lefebvre s'était engagé dès avant la première guerre mondiale. Le premier résultat de ses travaux fut la publication en 1914, dans la collection fondée par Jaurès, d'un volume de **Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Sergues pendant la Révolution française. 1788 ans IV** ⁽¹⁶⁾. De cette publication de 1914, à celle quarante ans plus tard des **Etudes sur la révolution française** ⁽¹⁷⁾, puis à celle, posthume des deux volumes des **Etudes orléanaises** ⁽¹⁸⁾ en 1962-1963, l'essentiel de l'œuvre de Georges Lefebvre fut consacré à la Révolution française. Mais par la largeur de ses vues, par sa curiosité d'esprit toujours en éveil, par les perspectives

(14) A l'Université de Lille, Georges Lefebvre avait été l'élève et le disciple du médiéviste Charles Petit-Dutaillie. Quelques années plus tard, et bien que déjà tourné vers les études révolutionnaires, Georges Lefebvre accepta la proposition de son maître, de traduire en français la **Constitutional History of England** de W. STUBBS. Les deux premiers volumes de cette traduction furent publiés en 1907 et 1923, le troisième en 1927 seulement.

A cette date, l'historiographie de l'Angleterre médiévale ayant progressé, Georges Lefebvre, toujours à la demande de Petit-Dutaillie, consentit à écrire une étude originale relative au parlement anglais aux XIII^e et XIV^e siècles, qui fut insérée dans la traduction de Stubbs. Georges Lefebvre aimait rappeler qu'il avait ainsi payé en partie l'impression de sa thèse. Ce travail parut offrir assez d'intérêt pour être traduit en anglais (Charles PETIT-DUTAILLIS et Georges LEFEBVRE, **Studies and notes supplementary to Stubbs's Constitutional History**, t. III. Manchester, 1929) ; en 1930, les trois tomes furent publiés en un seul, les pages 345-505 représentant l'apport de Georges Lefebvre.

Docteur ès lettres en 1924, Georges Lefebvre débuta dans l'enseignement supérieur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. En 1928, il était nommé à celle de Strasbourg, où enseignait Marc Bloch, l'auteur des **Caractères originaux de l'histoire rurale française** (1931) envers qui Georges Lefebvre se reconnut toujours une dette intellectuelle. Appelé à la Sorbonne en 1935, il occupait deux ans plus tard la chaire d'Histoire de la Révolution française qu'il tint jusqu'en 1945. Rédacteur depuis 1928 du Bulletin critique consacré à la Révolution et à l'Empire dans la **Revue historique**, Georges Lefebvre avait été invité en 1932, à la mort d'Albert Mathiez à assumer la présidence de la **Société des Etudes robespierristes** et à prendre la direction des **Annales historiques de la Révolution française**, tâche qu'il assumait jusqu'à sa mort. Il le fit, comme il l'a écrit, par « amitié pour la mémoire de Maximilien Robespierre » (**Etudes sur la Révolution française**, op cit., Notice biographique, p. V).

(15) Jean COCTEAU, **Discours aux étudiants d'Oxford**.

(17) Lille, 1914, in-8, CXXIV-670 p. Le second volume parut en 1921 (Lille, 1921 ; in-8, 704 p.). Cette étude fut complétée par un article, « **La réquisition de l'an VII dans le ci-devant district de Bergues**, **Revue du Nord**, février 1920, p. 26. Il s'agit de documents précédés par une introduction.

(17) Paris, 1954 ; deuxième édition, 1963, avec une introduction par A. SOBOUL, in-8, 445 p.

(18) Paris, 1962-1963, 2 vol. in 8^o ; t. I, **Contribution à l'étude des structures sociales à la fin du XVIII^e siècle** (276 p.) ; t. II, **Subsistances et maximum, 1789 - an IV** (476 p.).

nouvelles qu'il dégagait, Georges Lefebvre dépassait le cadre de sa spécialité et se rangeait dans la maigre cohorte des grands historiens. Historien social de la Révolution, ou plus exactement, comme l'a souligné Ernest Labrousse, « historien socio-politique d'une indivisible réalité révolutionnaire », Georges Lefebvre a su poser des problèmes et préciser des méthodes qui continuent d'inspirer l'historiographie française des XVIII^e et XIX^e siècles. De plus s'esquissent dans son œuvre des lignes de réflexion et de recherche sur l'histoire, voies d'approche vers une réflexion unique susceptible de mener au-delà de l'état actuel des études historiques.

Historien social de la Révolution française, c'est très naturellement le problème des classes qui préoccupera avant tout Georges Lefebvre, comme l'écrivait Marc Bloch en 1929, rendant compte de l'article sur la vente des biens nationaux publié l'année précédente dans la **Revue d'histoire moderne**. L'observation vaut pour l'ensemble de l'œuvre, des **Paysans du Nord** de 1924 avec leurs classes rurales, aux **Etudes orléanaises** de 1962-1963, contribution à l'études des structures sociales urbaines, avec les ordres, mais aussi leurs classes.

Mais peut-être serait-il bon, avant d'en arriver à ces œuvres maîtresses, de revenir sur le recueil de 1914 relatif à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues. Il ne s'agit pas là d'une œuvre de pure érudition. Dans une substantielle introduction, Georges Lefebvre étudie la production agricole et le commerce des grains dans la partie septentrionale de la Flandre maritime qui devait composer le district de Bergues, puis les diverses crises qui se succédèrent de 1789 à 1795, l'application du maximum de mai 1753 à nivôse an III, enfin les vicissitudes de la réglementation jusqu'en fructidor an IV.

Le maximum fut un moyen de gouvernement imposé par les circonstances politiques, et non par un régime économique adopté, après réflexion, pour son excellence théorique. Georges Lefebvre souligne fortement la contradiction entre une organisation sociale reposant sur la liberté individuelle et la liberté de production, et les conditions d'application du maximum. Pour l'appliquer exactement, il eût fallu nationaliser la propriété foncière, du moins le commerce des grains et la boulangerie. Restait à l'imposer par la contrainte : dans beaucoup de villages, le maximum fut le véhicule de la Terreur et il fut respecté tant que dura le gouvernement révolutionnaire. Après Thermidor, ce moyen faisant défaut, une terreur économique fut instituée, marquée par l'emploi de garnisaires, et dont on peut suivre l'histoire jusqu'en l'an IV. Georges Lefebvre souligne d'autre part les aspects sociaux du maximum. Pour beaucoup de républicains démocrates, il supprimait l'accaparement et, dans une certaine mesure, palliait les dangers nés de l'inégalité sociale. Mais aucun démocrate ne protesta, dans le district de Bergues, contre son abolition. La petite bourgeoisie, artisans et boutiquiers, favorable au maximum des grains, éluda du mieux qu'elle put le maximum général. Les salariés, ouvriers et compagnons, pour qui le maximum des grains

fut en l'an II ce que sera en 1848 le droit au travail, une forme juridique du droit à l'existence, n'intervinrent pas non plus pour défendre le maximum : encore mal différenciés par rapport à la petite bourgeoisie, ils n'avaient pas un sentiment assez net de leur solidarité de classe face aux possédants.

Nous n'insistons sur cette première publication de Georges Lefebvre, parfois oubliée, que pour mieux souligner sa méthode et l'ampleur de ses vues. Les pages de l'introduction où il précise les caractères et l'importance du maximum, sont fondées sur deux gros volumes de documents tirés des archives départementales et communales et d'une érudition irréprochable. D'autre part, l'histoire des mécanismes économiques n'est pas conçue pour elle-même ; elle débouche sur une étude des structures, des mentalités et des comportements sociaux. Les effets de l'inflation, du contrôle des prix et des réquisitions sont précisés en fonction des conflits de classe : entre paysans producteurs de grains et paysans non producteurs, entre les diverses catégories sociales. On trouve ici, fortement ramassées, quelques-unes des idées maîtresses que Georges Lefebvre développa dans ses travaux ultérieurs sur la paysannerie pendant la Révolution et qui, appliquées à l'étude des masses populaires urbaines, devaient se révéler également fécondes.

En 1924, paraissait **Les paysans du Nord pendant la Révolution française**, thèse qui, par l'ampleur des conclusions, dépassait largement le cadre de la monographie départementale ⁽¹⁹⁾. Dans les années qui sui-

(19) Lille, 1924 ; in-8, XXV - 1020 p. ; deuxième édition, Paris, 1972 (reprint) - Une édition a été procurée par l'éditeur italien Laterza (Bari, 1959 ; in-8, XXVII - 923 p. ; préface par A. SAITTA et A. SOBOUL ; les notes infrapaginales et les tableaux statistiques n'ont pas été reproduits). Voir le rapport de soutenance d'A. AULARD, *La Révolution française*, t. LXXVII, 1924, p. 218 ; les comptes rendus d'A. MATHIEZ, *A.H.R.*, 1924, p. 470, d'H. SEE, *Revue historique*, t. CXLVII, 1924, p. 90, d'H. PIRENNE, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1926, p. 198.

Dans son compte rendu, H. Pirenne a parlé de ce livre comme d'un modèle de conscience ou, pour mieux dire, d'abnégation scientifique. Le mot n'est pas trop fort pour qui connaît le caractère ingrat du dépouillement des documents fonciers et de leur élaboration statistique. Onze cents registres dépouillés dans la seule série de l'enregistrement ! « La plus grande difficulté, poursuit Pirenne, consistait à critiquer et à combiner les données fournies par les relevés administratifs, à en combler les lacunes, à en supputer les erreurs, à en extraire par combinaison, comparaison et interprétation des précisions de toute sorte. On imagine ce qu'un tel travail demande tout à la fois de prudence et d'ingéniosité et quelle masse de connaissances précises il requiert sur tout ce qui touche les hommes et les choses : mœurs et coutumes, droits et institutions, technique agricole, poids, mesures et monnaies.... Albert Mathiez, dans les *Annales historiques de la Révolution française*, souligne l'importance des sujets traités. « Il y avait là matière à plusieurs thèses distinctes : droits féodaux, impôts, biens nationaux, maximum, terreur, question religieuse, etc... Jamais encore l'histoire sociale de la Révolution n'avait été fouillée avec cette profondeur et cette ampleur. Les 200 pages de tableaux statistiques qui terminent le volume, les notes critiques qui accompagnent chaque chapitre, témoignent hautement de la conscience du travailleur, qui est de la race des bénédictins ».

virent, Georges Lefebvre élargit sa perspective au cadre national. Dans des articles importants, il fit, en 1928, le point des recherches sur **La répartition de la propriété et de l'exploitation foncière, à la fin de l'Ancien Régime** puis sur **La vente des biens nationaux**. En 1932, paraissaient coup sur coup **Questions agraires au temps de la terreur** et **La Grande Peur de 1789**, puis en 1933 le grand article de synthèse, **La Révolution française et les paysans**.

Sans doute, le cadre géographique de la grande thèse de Georges Lefebvre peut paraître de prime abord restreint : il est soigneusement limité au département du Nord. Mais, comme l'a souligné H. Pirenne dans son compte rendu, l'importance de cette région dans la France rurale de la fin du XVIII^e siècle en augmente singulièrement la portée. La sûreté et l'ampleur de la documentation, la valeur de l'élaboration statistique, permettent de toujours trouver dans cette monographie départementale des faits incontestables et des exemples typiques : à ce titre, elle constitue une contribution de premier ordre à l'histoire économique et sociale de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution.

Envisagée dans ses causes et ses conséquences, et en ce qui concerne les paysans, la Révolution française apparaît comme une révolution sociale. Sa portée se marque par l'abolition des droits féodaux et de la dîme, des privilèges fiscaux de l'aristocratie. Elle se marque aussi par un transfert de propriété foncière. Celle du clergé disparut (elle montait à 20% environ de l'ensemble), la part de la noblesse de 22% en 1789 tombait à 12% environ en 1802 : ainsi se mesure la ruine de l'aristocratie. La propriété bourgeoise passait cependant dans ce département du Nord, en ces mêmes dates, de 16% à plus de 28, celle des paysans de 30 à plus de 42%. Ces résultats s'éclairent d'une lumière singulière quand on songe à l'irrésistible poussée démographique qui caractérisait alors les campagnes du Nord. La Révolution fut loin d'avoir distribué aux paysans toute la terre qu'elle avait attribuée à la nation. La bourgeoisie en conserva une part considérable. Qui plus est, elle imposa sa conception de la propriété. La masse rurale, souligne Georges Lefebvre, n'était pas hostile à la propriété individuelle ; mais elle la limitait étroitement par ses conceptions coutumières : les droits collectifs, vaine pâture et seconde herbe, glanage, droits d'usage dans les forêts et les communaux équivalaient aux yeux de la petite paysannerie à une co-propriété des fonds. Par la liberté de cultiver et de clore, la Révolution favorisait la bourgeoisie rurale ; elle renforça la grande propriété et la grande exploitation avec toutes leurs conséquences sociales. Sans doute, les paysans du Nord approuvèrent toujours la Révolution d'avoir extirpé de leurs villages la domination de l'aristocratie et aboli la féodalité. La révolution agraire n'en demeure pas moins, en dépit des apparences, modérée dans ses effets et « conservatrice » ; elle apparaît conclut, Georges Lefebvre, « comme une transaction entre la bourgeoisie et la démocratie rurale ». ⁽²⁰⁾

(20) Conclusion, p. 882.

En 1933, Georges Lefebvre ramassa, dans un vigoureux article de synthèse, l'essentiel de ses vues sur « La Révolution française et les paysans » (21). Ce qu'ils ont gagné, estime-t-il, est plus malaisé à découvrir que ce qu'ils n'ont pu obtenir. A la suppression de la dîme et des droits féodaux réels, les plus importants, les fermiers, les métayers et tous ceux qui n'étaient pas propriétaires n'ont rien gagné. Des biens nationaux, la majorité d'entre eux n'a rien obtenu, et la promesse faite aux indigents par les décrets de ventôse ne pouvait suffire. Pour satisfaire la masse de la paysannerie, il y avait d'autres cartes à jouer, conclut Georges Lefebvre. « Elles ne l'ont pas été. »

Une œuvre historique ne demeure vivante que si, lue et méditée, elle est approfondie. La recherche érudite et la réflexion critique peuvent alors aboutir à une remise en question. S'agissant de l'œuvre agraire de Georges Lefebvre et de la place qu'il assignait à la révolution paysanne au sein de la Révolution française, deux séries de remarques paraissent aujourd'hui s'imposer.

Tout d'abord quant au problème de l'exploitation de type « féodal » dans la société paysanne d'Ancien Régime, plus précisément celui des

(21) Conférences au Centre d'études de la Révolution française à la Sorbonne, les 12 et 14 décembre 1942 ; texte publié dans les *A.H.R.F.*, 1933, p. 91, et dans les *Cahiers de la Révolution française*, 1934, n° 1, p. 7 ; repris en 1954 dans *Études sur la Révolution française*, p. 247.

Signalons ici *Questions agraires au temps de la Terreur* (Strasbourg, 1932, in-8, 256 p. ; deuxième édition augmentée, La Roche-sur-Yon, 1954, 274 p. ; traduction russe, Moscou, 1936). Dans cet ouvrage, recueil de documents, Georges Lefebvre présente le résultat de ses recherches sur des problèmes qui passionnaient les paysans depuis le début de la Révolution et qui par conséquent pouvaient s'imposer à l'attention du gouvernement de l'an II : aliénation des biens nationaux, vue sous l'angle des décrets de ventôse, division des grandes fermes, condition du métayage, réglementation des cultures. On rejoint, malgré l'aspect parfois technique des questions étudiées, les grands problèmes d'abord soulevés dans le cadre du département du Nord. La dîme et les droits féodaux ayant disparu, le parti montagnard ne pouvait entretenir l'élan révolutionnaire des masses rurales et le tourner à son profit qu'en formulant un nouveau programme agraire. Sensibles aux vœux exprimés par les paysans dans les documents publiés ici, une fraction des Montagnards et surtout les Robespieristes tentèrent d'obtenir qu'une partie des biens nationaux fût réservée aux paysans pauvres : ce fut l'objet des décrets de ventôse an II. Selon les vœux de la masse paysanne, tous les chefs de famille seraient devenus propriétaires grâce au partage des biens nationaux et des communaux ; la grande propriété, intacte et incontestée, aurait été obligatoirement subdivisée en petites exploitations, toute concentration étant interdite ; le droit de propriété demeurerait démembré par les droits coutumiers sur les jachères et les prés, les forêts et les terres vagues. Ainsi aurait été freinée, sinon empêchée la transformation capitaliste de l'agriculture qui ne pouvait profiter qu'à une minorité de paysans nantis. De ce programme virtuel à la mesure proposée par Saint-Just, le 8 ventôse, et qui constitue à elle seule tout le programme agraire des Robespieristes, il y a loin. Saint-Just voulait créer un certain nombre de petits propriétaires : il continuait, en l'élargissant, l'œuvre de la Constituante. Il n'ignorait sans doute pas les pétitions qui affluaient des campagnes ; mais il resta muet sur toutes les autres revendications de la paysannerie pauvre. L'histoire agraire de la France rejoint ici l'histoire politique de la Révolution.

droits féodaux et seigneuriaux et de la place exacte qui leur revient parmi les causes des luttes révolutionnaires que les paysans ont menées à la fin du XVIII^e siècle. Bref le problème du prélèvement féodal. Il faut bien constater que, si Georges Lefebvre a consacré dans sa thèse sur les paysans du Nord un chapitre aux charges du paysan, dîme et droits féodaux, il n'est pas revenu sur ces problèmes dans ses grands articles de synthèse de 1928 et de 1933. Sans doute, dans l'étude sur « La Révolution française et les paysans », a-t-il très exactement situé le problème en écrivant : « Il y avait antagonisme entre le progrès général du capitalisme et le maintien des droits féodaux et des redevances foncières ». Mais alors qu'il consacrait deux grands articles aux recherches et aux résultats acquis concernant la répartition de la propriété et de l'exploitation foncières à la fin de l'Ancien Régime et à la suite de la vente des biens nationaux ⁽²²⁾, Georges Lefebvre ne jugeait pas utile une semblable mise au point au sujet des droits féodaux et de leur suppression, non plus d'ailleurs que de cet autre problème agraire essentiel, la communauté rurale et les progrès de sa dissociation à l'époque révolutionnaire.

L'ensemble de la question avait cependant été esquissé et le problème situé à sa juste place par des historiens de la Révolution française qu'accable parfois, en regard de successeurs plus illustres, un injuste discrédit. Ph. Sagnac avait, en 1898, consacré sa thèse complémentaire à l'aggravation des droits féodaux (**Quomodo jura domini aucta fuerint regnante Ludovico sexto decimo**) et toute la première partie de sa thèse principale à l'abolition de l'ancien régime foncier. Plus encore, A. Aulard publiait en 1919 **La Révolution française et le régime féodal**, ouvrage repris d'un cours de 1912-1913, simple esquisse sans doute, bien oubliée aujourd'hui, mais jamais remplacée. Le problème ainsi posé, on ne peut cependant affirmer qu'il ait été traité dans toute son ampleur. Nous avons esquissé ailleurs des directions de recherches, apporté quelques résultats chiffrés. Qu'il suffise de rappeler, à titre d'exemples, qu'en Haute-Auvergne le prélèvement féodal pouvait emporter plus du cinquième du produit net du paysan, qu'en Bretagne il pouvait constituer plus du tiers des revenus de la noblesse. L'étude du rapport droits féodaux-revenu total de la seigneurie, comme celle du poids de la charge féodale par rapport au revenu paysan, jette, nous semble-t-il, un jour plus vif sur la contre-révolution aristocratique comme sur la riposte anti-féodale des masses paysannes ⁽²³⁾.

On connaît le thème essentiel de l'œuvre de Georges Lefebvre en matière d'histoire agraire : l'existence, dans le cadre de la Révolution française, d'une révolution paysanne autonome par ses origines et ses procédés, par ses crises et ses révoltes. « Mais autonome surtout par des

(22) Ces deux articles ont été publiés dans la *Revue d'Histoire moderne*, 1928, et repris dans *Études sur la Révolution française*, op. cit., p. 202 et p. 223.

(23) Sur ces problèmes, voir A. SOBOUL, « La Révolution française et la « féodalité ». Notes sur le prélèvement féodal », *Revue historique*, 1968, n^o 487, p. 33 ; du même auteur, « La Révolution française et la féodalité », *A.H.R.F.*, 1968, p. 289.

tendances anti-capitalistes », et c'est là le point sur lequel Georges Lefebvre entendit insister particulièrement. Petits propriétaires, petits fermiers et métayers, journaliers et manouvriers désiraient que chacun pût obtenir une part des biens nationaux, ou moyennant redevance, ou tout au moins à un prix modique. Et surtout, ils étaient profondément attachés aux droits collectifs et à la réglementation, c'est-à-dire à un mode économique et social précapitaliste, parce que la transformation capitaliste de l'agriculture aggravait leurs conditions d'existence. Si, dans leur aspect antiféodal, les mouvements paysans ont, de 1789 à 1792 puissamment contribué aux progrès de la révolution bourgeoise, il n'en reste pas moins que la majorité des paysans, par son action revendicatrice concernant la petite propriété foncière, le partage des communaux, le maintien de la communauté rurale traditionnelle, a entravé la transformation de l'agriculture dans un sens commercial et capitaliste, freiné le développement normal du capitalisme agraire en France. « Ces hommes étaient tournés vers le passé écrit Georges Lefebvre : ils voulaient le maintenir ou le rétablir ; ou, si l'on préfère, c'est avec des éléments qu'ils empruntaient au passé, qu'ils se construisaient une cité idéale. Dans leur état d'esprit, il y avait sans doute plus de conservatisme et de routine que d'ardeur novatrice » ⁽²⁴⁾ Georges Lefebvre donnait un contenu économiquement rétrograde à l'égalitarisme paysan.

Une réflexion théorique, appuyée sur une large base documentaire, ne permettrait-elle pas de renverser cette perspective ? Remarquons tout d'abord que le problème du rôle révolutionnaire de la petite paysannerie s'encadre dans une problématique plus large : celle des voies de passage de l'ancienne société à la nouvelle, disons du féodalisme au capitalisme. Dans ses **Studies in the development of capitalism** (1946, traduction française en 1971), M. Dobb a montré que les forces sociales qui ont brisé les contraintes au développement du mode de production capitaliste, provenaient de la petite et moyenne bourgeoisie et de la paysannerie indépendante, couches de producteurs marchands dressés contre l'oligarchie des grands propriétaires fonciers et de la haute bourgeoisie commerçante. C'est la voie réellement révolutionnaire selon la problématique posée par Marx au livre III du **Capital** (chapitre XX). En partant du cas japonais, H.K. Takahashi aboutit, par une analyse pénétrante et en usant longuement de la méthode comparative, aux mêmes conclusions ⁽²⁵⁾, le primum mobile de la révolution bourgeoise se trouve dans le développement des petits et moyens producteurs indépendants.

C'est dans cette même ligne que se situe la réflexion d'A. ADO en conclusion de sa thèse sur **Le mouvement paysan pendant la Révolution**

(24) « La Révolution française et les paysans », **Etudes sur la Révolution française**, op. cit., 2^e éd., p. 249.

(25) H. K. TAKAHASHI, « La place de la Révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon » dans **Revue historique**, oct.-déc. 1953, p. 229.

française (1971). ⁽²⁶⁾ Si l'essor de l'économie capitaliste au XIX^e siècle a présenté, dans l'agriculture française, les aspects négatifs que l'on sait, il le doit non pas aux efforts des paysans parcellaires et prolétaires pour sauvegarder droits collectifs et communauté traditionnelle, mais aux résultats insuffisants des luttes paysannes pour le renforcement de la petite et moyenne propriété qui eût alors constitué une large base pour le développement de la production marchande. A. Ado souligne la contradiction entre le caractère subjectif des aspirations anticapitalistes des paysans, et le contenu objectif, historiquement parlant, de leurs luttes. Si la paysannerie dans ses secteurs les plus radicaux l'avait emporté, elle aurait sans doute porté atteinte au capitalisme des grands fermiers, mais plus encore à la grande propriété de type rétrograde ; elle aurait entraîné une restructuration de la propriété foncière au profit des petits et moyens producteurs, point de départ d'une évolution capitaliste rapide : la concurrence et la concentration entraînant à vive allure la ruine du plus grand nombre, des capitalistes auraient surgi du sein de la masse des paysans producteurs.

Ainsi s'éclaire la spécificité de la « voie française ». L'essor rapide du capitalisme dans les campagnes françaises au XIX^e siècle aurait exigé une plus grande extension du secteur de petite et moyenne production indépendante, le développement de leurs potentialités, la transformation totale des rapports fonciers au détriment de la grande propriété rétrograde exploitant par métayage ou petit fermage, comme moment et condition du libre développement du capitalisme. Les aspects négatifs de l'évolution du capitalisme dans l'agriculture française au XIX^e siècle, proviendraient moins de ce que la petite paysannerie a su imposer à la révolution bourgeoise, comme l'affirme Georges Lefebvre, à savoir la persistance de la communauté rurale, que de ce qu'elle n'a pas pu lui arracher la construction de la grande propriété et la disparition de la rente foncière. En ce sens, l'autonomie de la révolution paysanne dans le cadre de la révolution bourgeoise, souligné par Georges Lefebvre, n'aurait plus de raison d'être. La révolution paysanne ne serait que l'expression de l'une des variantes possibles de la révolution bourgeoise. Le retard ultérieur du capitalisme en France serait ainsi dû au caractère incomplet de la révolution paysanne à l'impossibilité où se trouvèrent les masses rurales de suivre jusqu'au bout leur « voie révolutionnaire ».

Historien des choses sociales, Georges Lefebvre ne pouvait manquer de s'intéresser à l'histoire des mentalités et des comportements. En ce domaine aussi, il fut un initiateur. « L'histoire sociale, écrit-il, ne peut se borner à décrire les aspects extérieurs des classes antagonistes ; il faut aussi qu'elle atteigne le contenu mental de chacune d'elles ». Et dans sa note « Pro Domo » : « En ce qui concerne les classes, je m'efforce

(26) A. ADO, *Le mouvement paysan pendant la Révolution française* (Moscou, 1971 ; in-8°, 454 p. ; en russe). - cf. A. SOBOUL, « Sur le mouvement paysan dans la Révolution française » dans *A.H.R.F.*, 1973, p. 85).

de décrire leur mentalité et d'en rendre compte, non seulement par leurs intérêts, leurs traditions et leurs préjugés, mais aussi par l'état du monde et les circonstances qui, dans une certaine mesure, leur permettraient de se croire, de bonne foi, dans le vrai ».

La Grande Peur de 1789 parut en 1932 ⁽²⁷⁾. La peur de juillet 1789 était apparue aux yeux des contemporains déconcertés comme un mystère : ceux qui voulurent en donner une explication, l'attribuèrent à un complot ourdi, suivant leurs opinions, soit par les révolutionnaires, soit par les aristocrates. S'appuyant sur les travaux antérieurs qui décrivaient la marche et les effets de la panique, plutôt que ses origines, les complétant par de multiples recherches d'archives, Georges Lefebvre remonte vers sa source, reconstituant les divers courants, relevant chemin faisant les causes secondes, parvenant enfin à dégager les causes générales : la crainte du « brigand » qui s'explique elle-même par les circonstances économiques et sociales des campagnes françaises en 1789. Sous l'Ancien Régime, la mendicité constituait l'une des plaies du monde rural ; à partir de 1788, le chômage et la cherté des grains l'aggravèrent. La crise politique surexcita encore les esprits : à la crainte des vagabonds qui n'était pas vaine, s'ajouta en 1789 celle du « complot aristocratique » à qui la résistance de la noblesse et les menées de la Cour paraissaient donner un fondement. La peur était ainsi expliquée à la fois en profondeur par le jeu des forces collectives, mais aussi, à des degrés variables, par l'action des individus. « On trouvera sans doute légitime, écrit Georges Lefebvre dans son avant-propos, que, cherchant à expliquer la Grande Peur, j'ai essayé de me ranger parmi ceux qui l'ont éprouvée ». De là, dans ce livre, un sens aigu des réalités humaines de leur complexité. Recherchant de proche en proche l'explication de menus faits, l'auteur pénètre au cœur de la société rurale du temps, dans sa structure intime et les multiples courants de la psychologie collective. L'originalité de la méthode consiste ici dans l'étude d'un phénomène ayant valeur de symptôme et propre à révéler l'état du corps social.

Parti d'une analyse des diverses composantes de la mentalité collective, Georges Lefebvre resserre le faisceau dans sa conclusion et souligne les conséquences sociales et politiques de ce grand tressaillement : chez les paysans, une conscience accrue de leur force et de leur solidarité, un goût nouveau pour l'action collective qui, les brigands évanouis en fumée, se tourna naturellement vers l'ennemi social tout proche, le seigneur, son château et ses droits détestés. La peur se changea en réaction défensive, en solidarité de classe, en volonté punitive. Elargissant la perspective, Georges Lefebvre démonte le mécanisme mental collectif des « Foules révolutionnaires » dans un article qui jette une lumière

(27) **La Grande Peur de 1789** (Paris, 1932) ; in-8°, 272 p. ; deuxième édition, Paris, s. d. (1956) ; in-8°, 272 p., avec un Addendum paginé 1 à 6, qui donne une bibliographie critique des travaux parus de 1932 à 1955 ; (traduction italienne, Turin, 1953). Voir le compte rendu de M. BLOCH, **Annales d'histoire économique et sociale**, 1933, p. 301.

particulièrement vive sur le comportement populaire en temps de révolution⁽²⁸⁾.

Au-delà de son œuvre positive d'historien social⁽²⁹⁾, Georges Lefebvre a enfin poursuivi une réflexion générale sur l'histoire. Concevant l'histoire comme une discipline explicative, il eut l'ambition de l'engager dans la voie suivie par les sciences exactes. D'une part, par le recours aux méthodes de la statistique, dépasser le descriptif et, par la mesure, introduire dans l'explication historique, un élément novateur, en rapprochant l'histoire des sciences de la nature. D'autre part, sur ces fon-

- (28) Communication présentée au Centre de Synthèse, à l'occasion de la Semaine de Synthèse de 1932, consacrée à la foule. Le texte en fut publié, avec l'ensemble des exposés, dans un volume intitulé **La Foule** (Paris, 1933), sous le titre « **Foules historiques, Les foules révolutionnaires** », p. 79 ; voir la discussion, p. 108), puis dans les **A.H.R.F.** (1934, p. 1). Il a été repris en 1954 dans **Etudes sur la Révolution française**, p. 271.

Georges Lefebvre a donné un bel exemple d'analyse d'un fait de volonté punitive dans son article « Le meurtre du comte de Dampierre (22 juin 1791) » **Revue historique**, 1941 ; repris dans **Etude sur la Révolution française**, p. 288. Ce meurtre ne fut pas seulement la conséquence d'une démarche imprudente du comte venu saluer le roi à Sainte-Menehould, au retour de Varennes ; le comte était haï de ses paysans : « ... à travers l'événement politique, transperce, comme toujours au cours de la révolution populaire, l'agitation sociale qui en a été le ressort essentiel ».

- (29) Il est nécessaire de citer ici les ouvrages généraux de Georges Lefebvre, où il fait le point de ses travaux et de nos connaissances. Dans la collection Armand Colin, **Les Thermidoriens** (Paris, 1937 ; in-16°, 220 p.), et **Le Directoire** (Paris, 1946 ; in-16°, 198 p.). Complétant la brillante synthèse d'Albert Mathiez sur la période 1789-1794, ces ouvrages dénotent une rare maîtrise dans le jugement des hommes et des choses. Plus considérables, les deux volumes de la collection « Peuples et civilisations » : **La Révolution française** (Paris, 1930, en collaboration avec Ph. SAGNAC et R. GUYOT ; nouvelle rédaction en 1954, in-8°, 674 p. ; deuxième édition augmentée, 1957, 686 p., avec addition, bibliographiques ; troisième édition augmentée par A. SOBOUL, 1963, 698 p.) ; **Napoléon**. (Paris, 1936 ; quatrième édition augmentée, 1953, in-8°, 610 p. ; cinquième édition revue et augmentée par A. SOBOUL, 1965, 525 p.).

Sa maîtrise dans l'art de la synthèse, Georges Lefebvre nous paraît l'avoir le mieux prouvée dans un ouvrage aisé et brillant, aux contours nets : **Quatre-vingt-neuf**, (Paris, 1939), in-8°, 252 p. ; deuxième édition avec une préface et une postface d'A. SOBOUL, Paris, 1970, in-8°, 308 p. ; traductions anglaise, 1947, italienne, 1949, japonaise, 1952. Dépourvu de notes et de références, écrit pour le plus large public, ce livre fait comprendre sans pour cela sacrifier à une simplification arbitraire des événements. L'action réciproque de l'économie et des facteurs sociaux sur la vie politique est toujours analysée avec précision. Les divers protagonistes apparaissent successivement. D'abord l'aristocratie qui, profitant de la crise de la monarchie, crut tenir sa revanche et ressaisir l'autorité politique dont la dynastie capétienne l'avait dépourvue. Puis, s'avancant dans la voie ainsi ouverte, la bourgeoisie et derrière elle les masses populaires des villes, les paysans enfin. Les conflits de classe ne sauraient masquer l'action des hommes que Georges Lefebvre sait faire revivre, Lafayette, symbole plutôt que chef, Mirabeau, Sieyès, « l'âme de la révolution juridique » ; mais aucun ne sut s'imposer au point de symboliser la Révolution de Quatre-vingt-neuf qui demeure « l'œuvre collective du Tiers-Etat ». Il y a là un bel exemple de méthode et d'exposition, simple et claire, une grande leçon d'histoire.

dements scientifiques renouvelés, rechercher les lois du mouvement général des sociétés, les lois de l'histoire ⁽³⁰⁾.

Georges Lefebvre fut l'un des artisans de la quantification en histoire. « Il ne suffit pas de décrire, aimait-il répéter, encore faut-il compter ». Il en avait donné lui-même l'exemple dans ses **Paysans du Nord**, quant à la répartition de la propriété et de l'exploitation foncières. Mais il devait bien constater que d'immenses secteurs restaient encore à défricher. Sur son initiative, la Commission centrale d'histoire économique de la Révolution inscrit à l'ordre du jour de son congrès, en 1939, l'étude des structures sociales et de la bourgeoisie française de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration. ^(30 b.s) Dans sa circulaire aux chercheurs, Georges Lefebvre rappelait les grandes sources à exploiter : les rôles fiscaux sans doute, qu'il avait lui-même utilisés, mais aussi les archives notariales (contrats de mariage, testaments, inventaires, après décès) sur lesquelles on devait plus tard insister. « Dans le domaine économique et social, écrivait-il dans son rapport général, il paraît donc que le principal progrès résulterait du recours aux méthodes que la statistique a élaborées et qu'il conviendrait par conséquent, d'introduire dans la formation de l'historien, un enseignement qui l'habituerait à les pratiquer » ⁽³¹⁾. On sait combien la leçon a été entendue. Que ne démontre-t-on pas aujourd'hui ? ...

On peut cependant se demander si Georges Lefebvre n'aurait pas réagi contre les excès d'un quantitativisme envahissant et finalement a-historique, les données et séries numériques ne constituant pas pour l'historien une fin en soi. A Adeline Daumard et François Furet écrivant inconsiderément en 1959 : « Scientifiquement parlant, il n'est d'histoire so-

(30) Nous citerons les articles suivants : **Avenir de l'histoire**, dans *Revue historique*, janvier-mars 1947, p. 55 ; **Recherche et congrès**, *Ibid.*, juillet-septembre 1951, p. 1 ; compte rendu du livre de Marc Bloch, **Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien**, *Ibid.*, juillet-septembre 1953, p. 89 ; **La synthèse en histoire**, *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, octobre-novembre 1951, p. 7 ; **Quelques réflexions sur l'histoire des civilisations** dans *A.H.R.F.*, avril-juin 1955, p. 97 ; **Réflexions sur l'histoire** dans *La Pensée*, mai-juin 1955, p. 27.

(30 bis) Voir la circulaire envoyée à ce sujet et qui présente un grand intérêt méthodologique (*A.H.R.F.*, 1939, p. 86). Toujours préoccupé de ces problèmes, Georges Lefebvre signalait en 1955, dans une communication à la Société d'histoire moderne, l'importance des archives hypothécaires pour l'histoire sociale. **Archives hypothécaires**, dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, novembre-décembre 1955, p. 9. Georges Lefebvre soulignait le double intérêt du prêt hypothécaire pour l'histoire sociale : il fut toujours pour la bourgeoisie, un procédé commode et fructueux d'investissement ; l'endettement de la paysannerie propriétaire et l'expropriation qu'il peut entraîner jouent un rôle non négligeable dans la concentration de la propriété foncière. On connaît l'importance de ce problème, soulignée par Marx et par Tocqueville, dans l'échec de la Seconde République.

(31) « Extrait du rapport général... 1^{er} janvier 1939 », **Assemblée générale de la Commission centrale et des Comités départementaux 1939**. Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, Besançon, 1942 ; t. I, p. 27.

ciala que quantitative » ⁽³²⁾. Georges Lefebvre avait répondu par avance en 1939 : « Ce n'est pas à dire que l'histoire économique et sociale cessera, pour autant d'être descriptive. [...] Puis il ne faut pas oublier que l'histoire résulte de l'interaction d'une multitude de facteurs. [...] Ainsi ceux qui préconisent le recours à la statistique n'entendent aucunement que celle-ci suffise à épuiser le réel historique » ⁽³³⁾. L'histoire statistique n'a d'efficacité que si, s'intégrant dans une vision globale du devenir historique, elle débouche sur les mouvements sociaux, sur l'évolution des pensées comme des institutions, sur l'événementiel même, que si elle sert de supports à l'histoire au sens le plus profond. Telle est du moins la leçon de Georges Lefebvre, celle aussi d'Ernest Labrousse.

Ayant ainsi l'ambition de rapprocher l'histoire malgré sa spécificité, des sciences exactes, Georges Lefebvre entendait découvrir non des lois de l'histoire (le mot ne lui paraissait pas convenir), mais des « constantes » qu'il considérait comme approximatives. Il en arrivait à définir l'histoire comme « discipline positive du monde sensible » ; parlait encore d'une « histoire sociologique et de ses aspirations scientifiques » ⁽³⁴⁾. Dans une communication sur « La synthèse en histoire », à l'occasion en 1951 du cinquantenaire de la Société d'Histoire moderne, Georges Lefebvre assignait, comme but idéal aux historiens, « une forme supérieure de synthèse » dont l'exemple demeurerait pour lui **L'Ancien Régime et la Révolution**. « le plus beau livre sur la Révolution française », « Tocqueville s'est détaché du récit, et au-dessus du récit il a essayé d'indiquer les rapports qui précisément expliquent les faits du récit, qu'il a supposés connus ». Il a ainsi déterminé certains traits généraux, éclairé un certain nombre de probabilités. De même, en comparant l'évolution économique et particulièrement l'évolution économique et sociale, de régions similaires, « on peut espérer arriver à détacher de cette comparaison un certain nombre de traits généraux » ⁽³⁵⁾ : ce qu'a tenté Marc Bloch dans ses deux volumes consacrés à **La société féodale** que Georges Lefebvre admirait tout particulièrement.

Ne pourrait-on dès lors entrevoir, avec un certain taux de probabilité, la ligne de l'évolution historique ? Dans ses « Réflexions sur l'histoire » en 1955, Georges Lefebvre rappelait Tocqueville écrivant dans la préface de **L'Ancien Régime et la Révolution** : « J'ai fait comme les médecins qui, dans chaque organe éteint, essayent de découvrir les lois de la vie ». Ailleurs, Georges Lefebvre commente cette citation : « Aussi, formule-t-il [Tocqueville] des propositions qui impliquent le postulat déterministe qui est indispensable à la recherche scientifique comme d'ailleurs au travail et aux entreprises de l'homme ». Et de citer à nouveau Tocqueville :

(32) A. DAUMARD et F. FURET, **Méthodes de l'histoire sociale. Les archives notariales et la mécanographie** dans *Annales, E. S. C.*, 1959, p. 676.

(33) « Extrait du rapport général ... », p. 27, (cité ci-dessus, note 31).

(34) « Réflexion sur l'histoire », article cité, p. 32 et p. 33.

(35) « La synthèse en histoire », article cité, p. 12.

« Ce n'est pas par hasard que les aristocraties s'unissent et se maintiennent ; elles sont soumises comme tout le reste à des lois fixes et qu'il n'est peut-être pas impossible de découvrir ».

Georges Lefebvre, à partir de l'érudition la plus sûre, entendait ainsi élever l'Histoire à ce niveau où elle acquerrait « une valeur et un attrait intellectuels tout à fait supérieurs » ; il rejoignait les ambitions les plus légitimes de la philosophie de l'histoire, celle de Saint-Simon et celle de Marx. Il ne nous paraît pas inutile de rappeler cet enseignement, à une époque où certains s'efforcent de réintroduire dans l'histoire, matière pourtant pensable et donc rationnelle, le hasard, le contingent et l'irrationnel. « Les événements limités et contingents de 1789-1793 », écrit Denis Richet qui ne craint pas le ridicule ⁽³⁶⁾. Je donne à imaginer ce que Georges Lefebvre aurait pensé de la théorie du « dérapage »...

Georges Lefebvre, quelles que soient les nécessaires mises à jour, a ouvert de nouvelles voies à l'histoire : nouvelles orientations et méthodes nouvelles. Il a su le faire en conservant tous leurs droits à ces aspects traditionnels de l'histoire aujourd'hui trop souvent méprisés : le récit, l'événement, l'individu.

L'individu ? On connaît les portraits esquissés en quelques traits sobres et justes. Parlant de Mirabeau et de Danton, Georges Lefebvre note « la poussée animale, ... la musculature des deux colosses », contrastant avec le médiocre élan vital de l'Incorruptible, Danton, se vantant de ses prouesses de table et de lit. Qu'on relise les pages sur le caractère de Danton. « Souplesse intéressée, prudence cauteleuse, vénalité [...] . mais parfois aussi véritable réalisme d'homme d'Etat ; puis, emportements indomptables, négligences insouciantes et renoncements soudains d'un tempérament violent qu'aucune discipline morale ou intellectuelle n'essayait de maîtriser ; et encore à l'aventure, retours impétueux de générosité conciliatrice et de pitié humaine qu'explique aussi le tempérament, trop avide de plaisir pour tolérer les sombres réflexions de la méfiance et de la haine ». ⁽³⁷⁾. Qu'on relise les quelques pages du portrait de Napoléon « avant tout [...] un tempérament ».

Le tempérament ... Cette préoccupation revenait dans les propos de Georges Lefebvre, dans les dernières années de sa vie. Il s'agirait en particulier d'expliquer le comportement et le rôle des individus dans l'histoire par leur caractère et, au-delà, par leur tempérament. Il y a des types de comportement humain que discerne la caractérologie. Mais au-delà de l'étude du caractère du guerrier, par exemple, ce que réclamait Georges Lefebvre, c'était « une sociologie du guerrier ». ⁽³⁸⁾ « Nous

(35) D. RICHEL, *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris, 1938, p. 7.

(37) Sur Danton, dans *A.H.R.F.*, 1932, repris dans *Etudes sur la Révolution française*, op. cit., 2^e éd., p. 92.

(38) « *La synthèse en histoire* », article cité, p. 11.

faisons grand état du tempérament des personnages mémorables, écrivait-il, mais nous ne pouvons discerner avec précision ni sa nature ni son action : qui nous expliquera, sinon le biologiste, comment se distingue à cet égard l'ambitieux du résigné, l'autoritaire du passif, l'audacieux du prudent ? » ⁽³⁹⁾ On saisit ici l'une des ambitions de Georges Lefebvre : introduire dans l'explication historique un élément novateur par l'étude des facteurs biologiques. ⁽⁴⁰⁾ L'histoire étant solidaire de la connaissance du monde sensible, en quelque manière ses progrès devraient suivre ceux des sciences de la nature.

L'événement ? Georges Lefebvre n'avait pas pour lui ce mépris depuis trop longtemps affiché. Il le reconstituait avec précaution et minutie. Il n'a cessé de défendre les méthodes de l'érudition, répétant que « sans elle, il n'est pas d'histoire », et que pour dominer les événements, il faut d'abord les connaître. ⁽⁴¹⁾ De là, l'attention et le soin qu'il porte à des publications de pure érudition, comme le **Recueil de documents relatifs aux séances des Etats généraux** ⁽⁴²⁾, dont le premier volume n'alla pas, en 1953, sans susciter quelques objections. « Encore [...] un recueil uniquement consacré à la description minutieuse des événements, fait dire Georges Lefebvre à un interlocuteur imaginaire, alors que nous entendons les dominer afin d'élever l'histoire, au-dessus du récit, jusqu'à une forme supérieure où nous mettrons en lumière les traits caractéristiques de la vie des sociétés, la multiplicité de ses facteurs, la complexité de leur action synthétique ». Et de lui rétorquer que, pour ne point se laisser enfermer « dans ce secteur de l'histoire qu'un affreux néologisme baptisa événementiel », il importe d'abord d'établir les faits aussi exactement qu'il se peut. « Nous ne manquerons jamais de nous voir encombrer de généralisations hâtives construites sur le fondement branlant de notions imprécises. » ⁽⁴³⁾

(39) « **Réflexions sur l'histoire** », article cité, p. 31.

(40) Georges Lefebvre avait été particulièrement frappé par certains aspects des travaux de Georges Rudé sur la composition et le comportement de la foule révolutionnaire. Voir dans les **A.H.R.F.**, 1959, p. 174, son compte rendu du livre de G. RUDE, **The Crowd in the French Revolution**, Oxford, 1958. Le livre de Louis CHEVALIER, **Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle**, Paris, 1958, lui avait paru constituer un important jalon dans cette ligne de recherche. Il soulignait, dans son compte rendu dans **A.H.R.F.**, 1959, p. 173, les déplorables conséquences biologiques des conditions d'existence populaire : l'épidémie, la mort, sans doute, mais aussi « la détérioration de la santé, des mœurs et du comportement qui incline à la violence », si bien que la bourgeoisie éprouve le sentiment de vivre à côté d'une population qui, en majorité laborieuse, recèle des catégories que les conditions d'existence rendent « distinctes par l'aspect physique, par les caractères biologiques, autant que par les traits intellectuels et moraux ».

(41) « **Réflexion sur l'histoire** », article cité, p. 32.

(42) **Recueil de documents relatifs aux séances des Etats généraux. Mai-juin 1789**, sous la direction de J. LEFEBVRE. Tome premier, I, **Les préliminaires. La séance du 5 mai**. (Paris, 1953, in-8°, XXXII, 380 p.). II, **La séance du 23 juin**, Paris, 1962.

(43) **Le Recueil de documents sur les Etats généraux**, dans **A.H.R.F.**, 1954, p. 296.

Quel meilleur plaidoyer pour l'histoire « événementielle » ou encore « historisante », « néologismes épouvantables » (44), que l'article de 1941 sur « Le meurtre du comte de Dampierre » (45). L'anecdotique est élevé ici à la dignité du typique. Quel événement plus banal à première vue, fait divers parmi de multiples faits divers semblables en temps de révolution, que le massacre par des paysans du comte de Dampierre, le 22 juin 1791, vers trois heures de l'après-midi, tandis que la lourde berline qui ramenait la famille royale s'éloignait de Sainte-Menehould ? Simple épisode aux yeux des contemporains. A vrai dire, le fait dépasse l'anecdote : il s'agit de l'événement typique d'une situation. L'admirable analyse de Georges Lefebvre restitue à l'événement toute sa dignité. Le meurtre du comte de Dampierre ne fut pas seulement le résultat d'une démarche hasardée. Le comte était depuis longtemps détesté des paysans pour son acharnement à poursuivre le recouvrement de ses droits. L'épisode s'intègre sans doute dans la **peur** qui a suivi la fuite du roi. Mais à travers l'événement politique, transperce, comme toujours, la motivation sociale qui en a été le ressort essentiel.

Le récit enfin. Sur sa nécessité, Georges Lefebvre est formel, il n'entend pas l'exclure de l'Histoire. « Il n'est pas question de renoncer au récit », écrit-il dans son article « Avenir de l'histoire » (1947). Et dans ses « Réflexions sur l'histoire » (1955) : Je ne m'associe point à l'excommunication du récit ». Il en pensait volontiers ce que La Fontaine dit de « Peau d'âne » : Si Peau d'âne m'était contée, j'y prendrais un **plaisir extrême** ». Georges Lefebvre assignait au récit une valeur pédagogique et civique à la fois. Il lui paraissait s'imposer à titre explicatif : il s'agit de trouver entre les faits des rapports qui promettent de les comprendre. Mais au récit traditionnel qui place sur le devant de la scène les politiques et les conquérants, ils substituent un récit qui prenne soin de sauver de l'oubli la mémoire de ceux que Georges Lefebvre appelait « la lumière de l'Histoire », la foule des travailleurs qui peinent de leurs mains, mais aussi « les indépendants qui, rompant avec le conformisme du monde où ils vivaient, osèrent en critiquer les tares et les abus », plus encore les audacieux qui encoururent le risque de se lever contre l'autorité... « Quand je feuillette le passé et que leurs fantômes anonymes sortent de l'ombre, je sens que de l'intelligence sourd une émotion profonde : une fraternité nous unit. A condition que le récit prenne soin de

(44) « La synthèse en histoire », article cité, p. 9 et p. 10.

(45) « Le meurtre du comte de Dampierre - 22 juin 1791 », dans *Revue historique*, 1941, repris dans *Etudes sur la Révolution française*, op. cit., 2^e éd., p. 393.

sauver leur mémoire de l'oubli, je ne l'abandonnerai jamais ; car, à nos yeux, ces hommes sont la lumière de l'histoire ». (46)

Si, dans l'œuvre de Georges Lefebvre, l'intelligence critique et l'exigence scientifique n'excluent pas la chaleur et la sensibilité, c'est que l'historien n'est pas dissociable de l'homme. Sa fidélité à la Révolution française, à ses idées, à sa tradition, Georges Lefebvre l'a dite et l'a montrée, comme aussi son « estime » et son « amitié » pour Robespierre (47) : c'est à côté de lui qu'il serait allé s'asseoir aux Jacobins, comme Jaurès. Fidélité à un passé révolu ? Amitié sclérosée ? « Catéchisme révolutionnaire » ? Plus qu'à la lettre, c'est à l'esprit que Georges Lefebvre est demeuré fidèle.

Comme les hommes du siècle des lumières, il appelle de ses vœux « la rationalisation de la société ». (48) Mais, membre, dès ses débuts du parti socialiste unifié fondé par Jean Jaurès et par Jules Guesde, il ne conçoit cette rationalisation que par l'abolition de la propriété privée des moyens de production. « Il y a contradiction entre la souveraineté du peuple et le suffrage universel d'une part, lesquels mettent le sort de la nation aux mains de tous, et l'économie capitaliste où le salarié voit son travail, son salaire, et par conséquent sa vie, aux mains de celui qui détient les moyens de production » (49). Il ne suffit pas de rationaliser la production : il s'agit de rationaliser la société. Quand la Révolution française a proclamé l'égalité des droits, « il était rationnel d'espérer que la société s'appliquerait à procurer à tous les moyens d'en user. C'est pourquoi le prolétariat est devenu une classe révolutionnaire comme autrefois la bourgeoisie. C'est pourquoi une partie des rationalistes, mais non pas tous, ont élaboré à son profit les doctrines socialistes ou, du moins, ont préconisé l'intervention de l'Etat dans les rapports sociaux » (50).

Relisons, à la lumière des événements de ces dernières décennies, les pages graves que lui dicte, à la fin de son « Quatre-vingt-neuf », le souci de faire comprendre la Déclaration des droits de l'homme. Elle com-

(46) Cette très belle page termine les **Réflexions sur l'histoire**, article cité, p. 34, Sur l'homme, facteur de l'Histoire, voir ce même article, p. 32 : « soumis bien sûr, à l'influence des autres facteurs », c'est lui qui construit l'Histoire. « Marx trouvait plaisant que, l'histoire étant le fait de l'homme, on pût mettre en doute que l'homme y participât ». Voir aussi **Quelques réflexions sur l'histoire des civilisations**, article cité, p. 102 : Georges Lefebvre s'élève contre « une idée imparfaite » que beaucoup se font de la méthode marxiste. « L'homme fait l'histoire, écrit-il, et, par conséquent, Marx l'a noté, sa nature s'inscrit parmi les facteurs originaux ».

(47) Voir les deux discours prononcés par Georges Lefebvre, lors de l'inauguration du buste de Robespierre à Arras, le 15 octobre 1933 (**A.H.R.F.**, 1933, p. 484 et p. 492).

(48) « Le 24 février 1848 », article cité, p. 16.

(49) **Qu'est-ce que le capitalisme ?** (Union française universitaire, Paris, 1946 ; in-8°, 18 p.), p. 17. Conférence prononcée par Georges Lefebvre, le 16 février 1946.

(50) *Ibid.*, p. 18.

porte un risque. Les citoyens étant investis du droit de se gouverner eux-mêmes, « s'ils abusent de leur pouvoir les uns à l'égard des autres et surtout s'ils se refusent, par égoïsme personnel, à assumer le salut de la communauté, celle-ci périra et, avec elle, leur liberté, sinon leur existence ». On atteint ainsi le sens profond de la Déclaration : elle suppose, chez les citoyens, le patriotisme au sens propre du terme, le respect du droit des autres, le dévouement raisonné à la communauté, la « vertu » selon Montesquieu, Rousseau et Robespierre. La liberté exige « l'application, l'effort perpétuel, le contrôle rigoureux de soi, le sacrifice éventuel ». Il est donc bien plus difficile de vivre libre que de vivre esclave, et c'est pourquoi les hommes renoncent si souvent à la liberté : « elle est en quelque sorte invitation à vivre courageusement et, à l'occasion, héroïquement » ⁽⁵¹⁾.

La liberté ne peut se concevoir sans l'indépendance. Si Georges Lefebvre garde estime et amitié à Robespierre, c'est parce qu'il fut le plus grand « de ceux qui ont pris sur eux d'imposer à tous l'impérieuse obligation du salut public » ⁽⁵²⁾. Patriote, Georges Lefebvre fut durement atteint par la mort exemplaire de son frère, le géographe Théodore Lefebvre, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, exécuté à la hache, pour fait de résistance, par l'occupant hitlérien. De là sans doute l'émotion contenue avec laquelle Georges Lefebvre citait un discours de Robespierre qu'il aimait entre tous, celui du 25 septembre 1793 : « ... Ce qui est plus dur pour un patriote, c'est que, depuis deux ans, cent mille hommes ont été égorgés par trahison et par faiblesse : c'est la faiblesse pour les traîtres qui nous perd. On s'attendrait pour les hommes les plus criminels, pour ceux qui livrent la patrie au fer de l'ennemi ; moi, je ne sais m'attendre que pour la vertu malheureuse ; je ne sais m'attendre que pour l'innocence opprimée ; je ne sais m'attendre que sur le sort d'un peuple malheureux qu'on égorge avec tant de scélératesse » ⁽⁵³⁾.

Tout autant que l'Incorruptible, ces lignes peignent son historien. Il se sentait lié par un sentiment de solidarité fraternelle à tous les hommes tombés dans les combats pour la liberté. Formulons avec Georges Lefebvre, le vœu qu'il s'adressait à lui-même comme une prière : « Que dans notre vie quotidienne de simples citoyens, la persévérance et le courage ne nous manquent jamais, afin que nous restions toujours digne d'eux » ⁽⁵⁴⁾.

Albert SOBOUL.

(51) *Quatre-vingt-neuf*, op. cit., p. 245. Voir le compte rendu de ce livre par Lucien Febvre, dans les *Annales d'histoire sociale*, 1940, p. 147. « Paroles viriles, conclut Lucien Febvre : elles valent d'être méditées et suivies ».

(52) « Discours sur Robespierre », art. cit., p. 510.

(53) *Pro domo*, art. cit., p. 190. « En nos tristes jours, ajoute Georges Lefebvre, je ne puis relire cette page sans une émotion frémissante ».

(54) « Le 24 février 1848 », art. cit., p. 17.